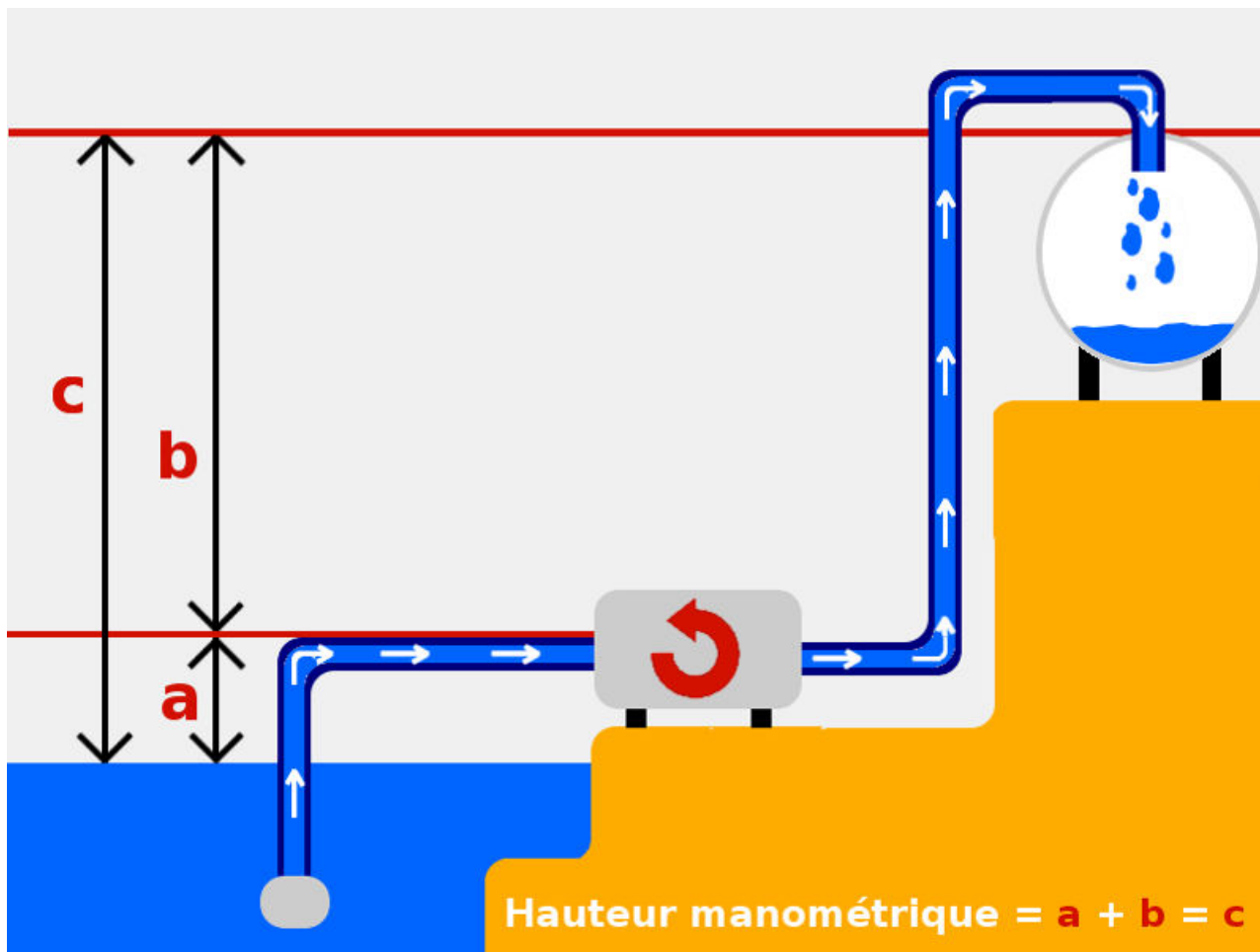


Schéma de calcul de la hauteur manométrique



(a) Mesurez la hauteur entre le niveau de l'eau et la pompe. Vous obtenez la **hauteur d'aspiration** qui, et c'est une loi physique, ne peut jamais être supérieure à 8 mètres.

(b) Mesurez la hauteur entre votre pompe et le point le plus haut de la conduite de refoulement, il s'agit cette fois, de la **hauteur de refoulement**

(c) La somme de ces deux hauteurs est appelée hauteur **manométrique totale (HTM)**. En tenant compte des "pertes de charges", la HTM permet de déterminer le couple débit/pression de la pompe à eau dont vous avez besoin. Jusqu'à 50 mètres de hauteur manométrique, il faut majorer de 15%.